# Pétition : Pour la suppression des stages en classe de seconde GT !

mardi 30 juin 2026, par CGT

**La « séquence d'observation en milieu professionnel » en classe de seconde GT se trouve actuellement au cœur du débat public. Nous, personnels éducatifs et parents d'élèves, appelons à la suppression de ce dispositif, qui non seulement ne présente aucun intérêt pédagogique, mais creuse en plus les inégalités entre élèves et menace leur sécurité.**

**En 2025, deux élèves de seconde générale et technologique ont trouvé la mort au cours de leur stage d'observation** : l'un dans la Manche, à la suite de la chute d'une palette de marchandises, l'autre dans le Maine-et-Loire, après avoir été percuté par le godet d'un engin agricole. Loin d'être isolées, ces tragédies s'inscrivent dans un contexte national marqué par une forte mortalité au travail. En France, la mortalité au travail touche tout particulièrement les plus jeunes : les moins de 25 ans sont ainsi surreprésentés dans les accidents du travail (2,5 fois plus que le reste des salariés). Entre 2020 et 2024, au moins 146 travailleurs du privé âgés de moins de 25 ans sont morts au travail. Le monde de l'entreprise n'est pas un espace conçu pour accueillir et former des adolescent·es : en y amenant des mineur.es, on fait peser le risque de nouveaux décès, ce qu'aucune « découverte du monde professionnel » ne saurait justifier.

**Au-delà des dangers auxquels ces stages exposent nos élèves, ils sont d'autant plus contestables qu'ils contribuent à renforcer les inégalités sociales, toutes les familles ne disposant pas des ressources permettant l'accès à un stage valorisant pour leurs enfants.** Très souvent dépourvus, par ailleurs, du moindre intérêt pédagogique, ces stages servent en effet avant tout à « occuper » les élèves pendant que les personnels enseignants sont massivement mobilisés par les missions liées aux examens. En matière d'orientation, ils ne présentent par ailleurs aucun intérêt, puisqu'ils se déroulent après que les élèves aient effectué les principaux choix qui déterminent la suite de leur scolarité au lycée. Mais en faisant porter sur les familles la responsabilité du parcours de formation que leurs enfants réalisent, ces stages permettent en revanche au ministère de se dédouaner des difficultés que les élèves rencontrent à le construire.

Or ces difficultés ne tiennent pas, pour l'essentiel, à de « mauvais choix » (d'options, de spécialités, de types de formation post-bac), mais bien aux politiques austéritaires menées dans l'enseignement supérieur, où malgré la dynamique croissante des effectifs étudiants, on assiste au désengagement massif de l'État. L'insuffisance criante des moyens accordés aux établissements publics du supérieur conduit inéluctablement à une montée de la sélection, qui se solde, pour les élèves les plus fragiles,

par une orientation « subie » les conduisant à l'échec scolaire et à une insertion professionnelle incertaine.

**→ Parce que l'École n'a pas vocation à exposer des mineur·es aux risques professionnels,**

→ Parce que les stages d'observation renforcent les inégalités sociales et territoriales,

→ Parce qu'ils n'apportent aucune réponse aux difficultés d'insertion professionnelle auxquelles les jeunes sont confrontés,

**Nous exigeons :**

**-* la suppression des stages en classe de seconde générale et technologique ;**

- l'augmentation du nombre de personnels spécialisés dans l'orientation, notamment les psychologues de l'Éducation nationale, aujourd'hui en nombre insuffisant dans les établissements ;
- le développement des capacités d'accueil dans les formations du supérieur afin de garantir à toutes et tous l'accès à un enseignement public de qualité et le libre choix de leur parcours d'études.

Signer la pétition